

VOLET 3 : DÉCHETS ET PROFESSIONNELS

- Réduire les apports en déchèteries des professionnels
- Améliorer le tri en interne des structures
- Promouvoir l'approvisionnement durable des matières premières et fournitures
- Promouvoir l'économie circulaire et l'économie sociale solidaire

OBJECTIFS

Vous avez une suggestion, une idée à partager ? Un exemple concret qui a fonctionné à votre échelle ou à une échelle plus grande ?

Envoyez nous vos remarques à plpdma@evolis23.fr

ou via le formulaire sur evolis23.fr/plpdma



COMMENT AGIR ? Deux axes d'actions

1

IMPULSER LES BONNES PRATIQUES DANS LE MILIEU PRO

- Refonte de la Redevance Spéciale
- Proposer des accompagnements pour la réduction des déchets professionnels y compris les biodéchets pour les métiers de bouche



C'est quoi la «Redevance Spéciale» ?
C'est une contribution due par les professionnels qui utilisent le service public de ramassage des déchets dédié aux particuliers.



2

FAVORISER LE REEMPLOI DES MATERIAUX DU SECTEUR DU BTP

- Réfléchir sur les flux valorisables et réutilisables et sur les pistes de réemploi
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrages et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets



BTP : secteur du Bâtiment et Travaux Publics

Retrouvez l'ensemble du programme et faites vos propositions :

EVOLIS23.FR/PLPDMA

JE PARTICIPE !



Ligne Info Déchets

05 55 89 86 06 - relationusagers@evolis23.fr

www.evolis23.fr



évolis 23

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE